

L'ESPRIT d'agglo

Le magazine d'information

ÉTÉ 2020 - n°22

Jean-Sébastien,
néphrologue

Frédéric,
conducteur de bus

Christophe,
chauffeur-riporteur

Émilie, animatrice
périscolaire

Karine,
hôtesse de caisse

PREMIER PLAN

L'agglo à l'heure de la Covid-19 :
RETOUR SUR UNE CRISE SANITAIRE INÉDITE

agglo-saintes.fr

GRAND ANGLE

Premiers travaux sur la ligne Saintes-Bordeaux

ZOOM

Ferrocampus® : le projet sur les rails

EN RAFALE

Une énergie 100% locale et renouvelable

Édito



JEAN-CLAUDE CLASSIQUE

Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes

La crise sanitaire de la Covid-19 a bousculé notre pays. Des familles ont connu le deuil suite à la disparition de proches atteints par la maladie, des entreprises ont été contraintes de stopper leurs activités, les services publics ont fonctionné au ralenti. Face à l'urgence, des hommes et des femmes ont été en première ligne : dans les hôpitaux et les milieux médicaux en assurant la prise en charge des patients, dans nos rues en maintenant les services publics essentiels, dans les commerces alimentaires en veillant à l'approvisionnement des foyers confinés... Si nous avons choisi d'en mettre quelques-uns en couverture de ce magazine et de leur donner la parole, c'est pour leur rendre hommage et saluer leur rôle dans l'effort collectif de lutte contre la pandémie.

Certes, la Région Nouvelle-Aquitaine a été plus épargnée que d'autres. Mais cette situation favorable ne doit pas nous empêcher de rester vigilants. L'application des gestes barrières ou le respect de la distanciation physique sont à ce jour les meilleurs remparts connus pour éviter une seconde vague dont les effets pour notre territoire seraient encore plus douloureux.

Alors que la contagion semble reculer et que les territoires sortent avec difficulté d'une léthargie imposée, les collectivités sont sollicitées dans la relance de l'activité. A l'Agglomération de Saintes, nous avons pris des mesures d'urgence au début du confinement pour aider les entreprises impactées. Nous travaillons aujourd'hui pour être au rendez-vous de la reprise et accompagner les professionnels durablement touchés par les effets de la pandémie.

Au cours des quatre dernières années, j'ai eu à cœur de poser les fondations de notre jeune agglomération, de façon à consolider ses politiques et à définir un socle sur lequel elle pourra s'appuyer pour continuer à grandir. Dans quelques jours, notre intercommunalité disposera d'un nouveau président. Aux enjeux nombreux que le nouvel exécutif aura à relever, s'ajoute désormais celui du rebond et de la reconstruction post Covid.

04



PANORAMIQUE

06



GRAND ANGLE

10



PREMIER PLAN

L'agglomération à l'heure de la Covid-19 : retour sur une crise sanitaire inédite

SOMMAIRE

14



PORTRAIT

En première ligne



16

ZOOM

Ferrocampus : le projet sur les rails

L'ESPRIT D'AGGLO N°22 ÉTÉ 2020

Directeur de publication : Jean-Claude Classique

Comité de rédaction : Jean-Claude Classique,
Mathieu Rouault, Frédéric Laleu, France-Alexya
Malle, Maud Parnaudeau (p.6, 7, 16)

Editeur : Communauté d'Agglomération de
Saintes, 4 avenue de Tombouctou 17100 Saintes.
Tel : 05 46 93 41 50 / info@agglo-saintes.fr

Conception : INSTANT URBAIN

Impression : Imprimerie Vincent,
sur papier certifié PEFC 100%

Crédits photographiques : Marion Bertin (p.1,4,
10,12 à 14), Laurent Jahier (p.2,8,9,12,18), Laurent
Pascal (p.6), Mathieu Vouzelaud (p.7, 12), CDA
Saintes

Diffusion : 33 600 exemplaires

Dépôt légal : Juillet 2020

www.agglo-saintes.fr

POINT DE VUE

La restauration scolaire



17

18

EN RAFALE

Une énergie 100% locale
et renouvelable





Villes fantômes...



Il est 17h ce jeudi 2 avril et le Cours National, l'artère principale de Saintes, est désert. À l'heure des premières sorties de bureau et d'école, l'agglomération voit ses rues vides de circulation, de commerces et d'animation. Partout en France, les images de ces cités devenues villes fantômes resteront comme l'un des souvenirs marquants du confinement.

MOBILITÉS

Premier travaux sur la ligne Saintes-Bordeaux

Des travaux de régénération commencent cet été sur la ligne ferroviaire Saintes – Bordeaux. Ils devraient permettre d'atténuer temporairement les ralentissements. Mais l'amélioration globale de la performance de la ligne doit rester un objectif.



La connexion ferroviaire de la Saintonge à Bordeaux est un élément clef de son développement. Depuis plusieurs années, l'Agglomération de Saintes, aux côtés d'autres élus locaux, du Département et de la Région, se mobilise pour que la voie ferrée soit rénovée. Il faut aujourd'hui en moyenne 1h40 pour rejoindre la métropole, un temps de parcours beaucoup trop long pour être attractif ! En cause : les infrastructures vieillissantes qui n'ont eu de cesse au fil des années de ralentir les trains.

La mobilisation semble porter ses fruits car les partenaires ont accepté de mener des travaux d'urgence sur la ligne dès cet été. Un avenant au "Contrat de Plan Etat –Région"* signé à l'automne 2019, prévoit de redéployer 60 millions d'euros sur la portion entre Saintes et Saint-Mariens, au nord de Bordeaux, qui cumule les handicaps. Conséquence des travaux : la ligne sera fermée entre les deux communes du 31 août au 29 novembre 2020. La Région et la SNCF vont remplacer les trains par des cars mais les temps de

parcours seront plus longs. Ce plan de transport adapté est détaillé sur sncf.com et ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine.

Les travaux conduits dès 2020 visent à empêcher de nouvelles dégradations de la ligne. Une première satisfaction certes mais qui ne doit pas faire oublier que l'objectif reste l'amélioration globale de la performance de la ligne. Une étude doit être conduite prochainement pour déterminer quels seront les travaux à réaliser à partir de 2024. L'Agglomération demande aujourd'hui à ce que cette étude intègre l'amélioration de la ligne pour faire passer le temps de parcours sous le seuil psychologique des 1h.

*Le Contrat de Plan Etat –Région est un document de partenariat entre l'Etat et les régions qui définit les grands projets d'aménagement et leur financement pour 6 ans.

UNE DEUXIÈME PHASE DE TRAVAUX À L'ÉTUDE POUR 2024

Plus d'infos sur sur.agglo-saintes.fr

MOBILITÉS

Un schéma cyclable en préparation

L'Agglo travaille depuis janvier sur l'élaboration d'un schéma directeur cyclable qui vise à développer l'usage du vélo sur le territoire. Plusieurs actions sont inscrites dans ce document de référence, parmi lesquelles la mise en place d'un service de location de vélos (lire page 8) ou des aménagements routiers et d'itinéraires cyclables. La première phase, celle du diagnostic, est achevée. Suivront ensuite en septembre les ateliers de travail et la définition d'un plan d'investissement. La démarche est menée en concertation avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de Charente-Maritime, les communes, les associations et habitants de l'Agglomération.

Plus d'infos sur agglo-saintes.fr → Actualités

En bref...

Trésoreries : lancement du paiement de proximité

La Direction Générale des Finances Publiques lance le paiement de proximité : vous pouvez désormais payer votre redevance d'ordures ménagères en espèce ou en carte bancaire dans certains bureaux de tabac du territoire : au "Marigny", "Khedive", "Malakoff" ou "Tabac Presse" rue Gautier à Saintes, et au "Planet" à Chaniers. Il est nécessaire de venir muni de votre facture.

Plus d'infos sur agglo-saintes.fr
→ L'agglo au quotidien
→ Déchets

TOURISME

Aqueducs gallo-romains : le chantier a démarré

Malgré un retard de 2 mois lié à la crise de la Covid-19, les travaux de protection et de restauration des aqueducs gallo-romains ont débuté mi-mai. Objectif du chantier : mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel dont les 17km de longueur sont classés au titre des Monuments Historiques.

Pendant ces dernières semaines et tout en appliquant un protocole sanitaire strict, les entreprises se sont déployées sur les 3 sites afin de mener diverses missions : la démolition de la maison de Vénérand, les travaux d'élagage et de débroussaillage autour des vestiges de la source de la Grand Font à Le Douhet et du Vallon des Arcs à Fontcouverte, la mise en place des échafaudages...

Le diagnostic archéologique a également été réalisé fin juin à Vénérand, lieu du deuxième captage. Suivra ensuite la restauration des vestiges par les Compagnons de Saint-Jacques, spécialistes de la restauration du patrimoine ancien et historique en Aquitaine.

Les travaux devraient durer environ 14 mois. Une enveloppe de 3 millions d'euros y est dédiée.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Futur siège de l'agglomération : les travaux sont lancés

Les travaux pour l'implantation du futur siège de l'Agglomération sur l'ancien site du Crédit Agricole ont débuté en mai. En parallèle, une étude est lancée pour évaluer la

possibilité d'utiliser la géothermie afin de chauffer et rafraîchir les locaux. La fin des travaux est programmée pour le second semestre 2021.



Réunion de chantier entre les architectes en charge du projet.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Appel à projet "ESS", c'est reparti !



La Communauté d'Agglomération de Saintes lance pour la troisième année consécutive son appel à projet "Economie Sociale et Solidaire", en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Nouvelle-Aquitaine (CRESS). Objectif : encourager le démarrage ou le développement d'initiatives économiques de proximité. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 octobre 2020.

Vous pouvez candidater si votre projet s'inscrit dans le cadre de l'ESS et concerne l'un des secteurs d'activités suivants : l'accès au logement, l'agriculture de proximité, les déchets, la recyclerie, le réemploi, les déplacements alternatifs et doux, le tourisme solidaire, le service aux entreprises et salariés, le service à la personne, la consommation responsable et solidaire, les circuits-courts, la gestion et la protection de l'environnement.

Pour être éligible, le projet doit être mis en œuvre sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saintes et y avoir un impact direct.

Vous êtes intéressé ? Entrez en contact avec la CRESS Nouvelle-Aquitaine (06 38 03 33 11 - a.duval@cress-na.org) et retirez le dossier de candidature sur www.agglo-saintes.fr. Il suffit ensuite de le retourner complété, avec les pièces justificatives demandées, par mail sur b.narjoux@agglo-saintes.fr ou par courrier adressé à M. Le Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, Direction de l'Economie, 4 avenue de Tombouctou, 17100 Saintes.

35 000 €

c'est le montant consacré par l'agglomération à cet appel à projet

MOBILITÉS

Vélos : louez, pédalez, roulez !

Depuis le 1^{er} juillet, l'Agglomération propose un service de location de vélos touristiques. Quarante unités sont disponibles à l'office du tourisme, au camping municipal, à l'auberge de jeunesse, à la mairie et à l'amphithéâtre de Saintes jusqu'au 15 septembre. La location se fait via une application téléchargeable en ligne, sous le nom de "Cyclocom".

Cette offre est la première étape d'un dispositif plus large de développement du vélo dans l'Agglomération. Elle sera ainsi suivie en septembre par un service de location de vélos à assistance électrique (VAE) moyenne et longue durée nommé "Bicy's". Après dépôt d'une

caution, ils pourront être utilisés pendant un mois (35€), trois mois (75€) ou six mois (130€). La moitié du prix pourra être prise en charge par l'employeur, si le vélo est utilisé pour les déplacements domicile-travail. La location ne sera pas renouvelable au-delà de 6 mois. En effet, l'objectif est de permettre aux habitants de tester les VAE avant toute décision d'achat. Trente-cinq vélos seront proposés dans un premier temps à la boutique Buss, Cours National à Saintes.

📍 **Toute l'info sur ces offres vélos sur agglo-saintes.fr**
→ L'agglo au quotidien
→ Transports et mobilités



POLITIQUE DE LA VILLE

Quartier Boiffiers Bellevue : des ordinateurs prêtés aux enfants

Dans le cadre de son Programme de Réussite Educative et en partenariat avec l'Etat, la Communauté d'Agglomération a prêté des ordinateurs à 7 familles du quartier prioritaire Boiffiers-Bellevue qui en étaient dépourvues. Ils vont ainsi permettre aux enfants de suivre l'école à distance, là où pendant le

confinement les difficultés se sont révélées. Les ordinateurs portables ont été distribués à 3 familles de l'école Roger Pérat et à 4 de l'école Jean Jaurès. Ces outils profiteront ainsi à une quinzaine d'enfants. Chaque ordinateur est équipé des logiciels bureautiques essentiels au travail des élèves.



Réception des ordinateurs à l'école Jean-Jaurès à Saintes

2 000 €

c'est le coût investi par l'Agglomération pour l'achat de ces ordinateurs.

En bref...

Coupez l'eau aux moustiques !



Le moustique tigre est présent en Région Nouvelle-Aquitaine. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée mais peut être vecteur de virus dans des conditions très particulières. Pour éviter la propagation de ce moustique, veillez à supprimer les eaux stagnantes (couvrir les réservoirs d'eau, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie...).



📍 **Plus d'infos sur nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr**

PLUI : les fondations sont posées

Fin 2019, élus et communes du territoire ont majoritairement choisi de transférer la compétence "documents d'urbanisme" à la Communauté d'Agglomération. Ce transfert pose les fondations du dialogue qui devra s'instaurer pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.



Réunion de travail sur le PLUI en présence des agents de l'Agglomération et de Patrick Simon, vice-président délégué à l'aménagement.

Aujourd'hui près d'une intercommunalité sur deux, soit 40 millions d'habitants, en France est déjà ou va passer en PLUI. La Communauté d'Agglomération de Saintes en fait désormais partie puisque ses élus et ses communes ont décidé fin 2019 de lui confier cette compétence.

UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Il faut en moyenne 4 ans pour bâtir ce document d'urbanisme qui définit, sur la base d'un projet d'aménagement de territoire, les règles générales d'utilisation du sol sur l'agglomération. Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux. Il présente plusieurs avantages, notamment la possibilité donnée aux communes de penser ensemble leur développement, sur

un périmètre qui correspond au bassin de vie tel qu'il est vécu par les habitants.

PÉDAGOGIE ET ÉCHANGES

Cette compétence nouvelle est le résultat d'une année d'échanges au sein de la Communauté. C'est en 2018 que le sujet est revenu sur la table des discussions. Il est abordé à de nombreuses reprises en conférence des maires. Des échanges ont également lieu avec la Communauté de Communes Aunis Sud, déjà très avancée sur le sujet. Des réunions territoriales sont aussi organisées avec l'ensemble des conseillers municipaux de l'Agglomération.

DE GRANDS ENGAGEMENTS

Cinq grands engagements sont inscrits dans la délibération validant le trans-

fert. On y trouve notamment la prise en charge financière intégrale du PLUI par l'Agglomération ou le libre choix laissé aux communes sur la possibilité de préempter. Le vote de cette délibération formalise ainsi un cadre clair pour ouvrir les discussions et écrire la future charte de gouvernance. En ce sens, il constitue un point de départ du dialogue qui doit s'engager entre les élus et les habitants sur le PLUI. Ce sont les fondations de ce travail collectif qui ont été posées en 2019.

*SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale est un document qui fixe les grandes orientations en matière d'aménagement.

LE PLUI EST UN PROCESSUS DE TRAVAIL COLLECTIF

L'agglomération à l'heure de la Covid-19 :

RETOUR SUR UNE CRISE SANITAIRE INÉDITE

Les agents de collecte continuent leurs tournées pendant le confinement.

La tempête Covid-19 qui s'est abattue sur la France et le monde au début du printemps a bousculé la vie de millions d'habitants. Le confinement imposé par la crise sanitaire a contraint les territoires et les institutions à s'adapter. Pendant deux mois, l'Agglomération a tenté non seulement de maintenir les services essentiels à la population mais aussi d'assurer la protection de ses agents. La reprise d'activité qui a suivi le 11 mai a été prudente et progressive, soumise au respect de règles sanitaires strictes. Mais il faut néanmoins préparer l'après, pour relever entre autres le défi de la relance économique.



Lorsque le Président de la République annonce le 16 mars le confinement de la population, les écoles françaises ont déjà fermé leurs portes. À la Communauté d'Agglomération, dont l'éducation est l'une des compétences phares, la réorganisation des services est en œuvre depuis trois jours. Face à la pandémie, il faut à la fois trouver les moyens de maintenir les services essentiels et de veiller à la protection de toutes les équipes.

LES SERVICES ESSENTIELS MAINTENUS

Sur le terrain, de nombreux agents restent mobilisés. La collecte des ordures ménagères, prioritaire pour la salubrité publique, est effectuée. Le ramassage des sacs jaunes est temporairement suspendu avant de reprendre le 17 avril. Les déchèteries ferment elles leurs portes jusqu'au 11 mai. Pour permettre le déplacement des personnels mobilisés dans la gestion de la crise et éviter l'isolement des personnes sans voiture, les transports urbains continuent de rouler selon un plan adapté.

TRAVAILLEURS DE L'OMBRE

Derrière ces agents en première ligne, d'autres sont mobilisés en télétravail. Grâce à un "Plan de Continuité d'Activité", les services ressources assurent depuis leur domicile les missions essentielles au bon fonctionnement de l'Agglomération. Informatique, ressources humaines, finances, communication, urbanisme : tous sont sur le pont. On veille notamment à payer les factures aux prestataires externes ; un suivi d'autant plus important que les entreprises sont impactées par la crise. Le service économie est en contact constant avec les services de la Région et en appui des Chambres Consulaires dans le cadre de leurs cellules de crise. Dès le 30 mars, il contacte par téléphone une centaine d'entreprises pour appréhender de façon directe leurs difficultés. Des premières mesures d'accompagnement à l'activité économique sont mises en place tandis que les élus décident en avril de la création d'un fonds de soutien exceptionnel pour les entreprises impactées (lire page 13).



Focus sur...

Les mesures de soutien de l'Agglo aux entreprises impactées par la crise

Création d'un fonds de soutien exceptionnel

Participation au fonds "Région-Banque des Territoires"

Mesures d'urgence et complémentaires : taxe de séjour, redevance, office de tourisme...



» CRÈCHES ET ÉCOLES EN PREMIÈRE LIGNE

Au début du confinement, le gouvernement a demandé aux territoires d'assurer la garde d'enfants des personnels soignants. La Communauté d'Agglomération de Saintes a été le premier de Charente-Maritime à rendre opérationnel ce dispositif. Dès le 20 mars, les enfants étaient accueillis à la micro-crèche, dans quatre écoles et trois centres de loisirs. Tous les enfants auront ainsi pu être accueillis pendant les deux mois de confinement.

SOLIDARITÉ À TOUS LES ÉTAGES

La crise sanitaire a aussi été l'occasion pour l'Agglomération de se placer aux côtés des publics impactés. D'abord avec les entreprises, grâce à la mise en place de mesures spécifiques. Avec les communes également, puisqu'elle a centralisé la commande de masques et d'équipements de protection à destination de leurs agents. De solidarité, il en fut aussi question au début du confinement lorsque la restauration scolaire a fait don de ses denrées périssables à Episol et à la Banque Alimentaire de Chaniers. Ou quand le service économie a relayé à toutes les zones d'activités communautaires la demande de sur-blouses et

lunettes de protection faite par l'hôpital, permettant dès le lendemain à des entreprises de proposer leur aide.

Mais la solidarité la plus forte révélée par la crise restera celle "du quotidien", exprimée chaque jour entre les habitants. On a vu par exemple le Pôle Innovation fabriquer des visières de protection pour les personnels soignants. Dans le domaine du commerce ou des circuits courts, les professionnels se sont épaulés pour maintenir des livraisons ou servir de points relais à d'autres. Et que dire des témoignages de sympathie de nombreuses familles pour soutenir les agents de collecte pendant le confinement (lire page 19)...

UN DÉCONFINEMENT PRUDENT ET PROGRESSIF

Depuis le 11 mai, la sortie du confinement est progressive. Les agents sont équipés d'un kit de protection composé d'un masque, de gel hydroalcoolique et d'un livret de prévention. L'Agglomération avance avec prudence et partout de nouveaux repères sont à construire. C'est le cas notamment dans les écoles dont la rentrée s'est faite en trois temps : les élémentaires le 12 mai, puis les élèves de grande section le 25 et les pe-

tites et moyennes sections le 2 juin. Le service de restauration scolaire, les accueils périscolaires et le transport dans le cadre des RPI* ont fonctionné dès le 12 mai, dans la limite des conditions fixées par le protocole sanitaire. Au total, sur les 48 écoles que compte la Communauté d'Agglomération de Saintes, 47 ont rouvert à cette date.

Les déchèteries ont aussi rouvert sur des plages élargies jusqu'au 27 juin. Les règles sanitaires ont contraint les équipes à limiter au départ l'accès simultané aux sites, pour retrouver ensuite un fonctionnement normal. Dans les crèches, les capacités d'accueil sont restées limitées à des groupes de 10 enfants. Dans les transports, un nouveau plan a été mis en place à partir du 18 mai avec port du masque obligatoire notamment. Des mesures particulières sont instaurées dans tous les lieux accueillants du public tandis que les piscines ont rouvert fin juin.

*Regroupement Pédagogique Intercommunal.

📄 **Retrouvez toutes les informations sur le fonctionnement de l'agglomération depuis le 11 mai sur agglo-saintes.fr**



Le mot de...

Fabrice Leburgue,
Directeur du Centre
Hospitalier de Saintonge



La Nouvelle-Aquitaine et le département de Charente-Maritime sont restés un territoire relativement préservé de l'épidémie COVID 19. La cinétique de l'épidémie, en décalage chronologique sur notre département avec l'Oise ou Mulhouse, a permis de bénéficier du retour d'expérience de la catastrophe qui a frappé l'Est de la France. Dès lors, Agence Régionale de Santé et structures hospitalières nous avons notre feuille de route : déprogrammer au maximum la chirurgie non urgente, non carcinologique, doubler ou tripler les capacités de réanimation, séparer le flux aux urgences et installer des unités dédiées à la COVID.

Les 100 métiers de l'hôpital se sont mobilisés pour transformer l'hôpital, en quelques jours, afin de faire face à un afflux de malades. Les moyens mobilisés n'ont jamais été débordés et le centre hospitalier de Saintonge a pu bénéficier de l'apport matériel et de soutien humain. Comme partout en France, cette crise mondiale a fragilisé les circuits d'approvisionnement et le matériel de protection de nos personnels a été une préoccupation constante durant la crise.

Le personnel de l'hôpital a su dépasser l'appréhension de ce virus. Les soignants ont pris en charge de très nombreux patients de la Saintonge et un transfert d'une région plus exposée. Plus largement, c'est tout l'hôpital qui s'est trouvé uni autour d'un même objectif : soigner et tenir si l'afflux allait se produire, et qui s'est mobilisé remarquablement.



Être au rendez-vous de la reprise économique

La Communauté d'Agglomération a débloqué un fonds d'urgence exceptionnel pour soutenir les petites entreprises de son territoire. Elle travaille en parallèle sur l'aide à la reprise d'activité, en particulier sur le front touristique.



Pendant le confinement, l'Agglomération a accueilli dans son hôtel d'entreprises la société "Capitaine masques"

Les entreprises du territoire ont été touchées par la crise sanitaire. Dans un premier temps, l'Agglomération a donc pris des mesures d'urgence pour donner "un peu d'air" aux acteurs économiques. Le paiement de la redevance sur les ordures ménagères a été suspendu jusqu'en mai pour tous les professionnels non mensualisés. Les loyers de l'hôtel d'entreprises ont été annulés. Le reversement du produit de la taxe de séjour a été reporté en fin d'année pour contribuer au maintien de la trésorerie disponible des acteurs du tourisme.

Dans un second temps, la Communauté d'Agglomération a déployé fin avril un fonds de soutien exceptionnel aux entreprises impactées. Public visé : les entreprises qui n'entrent pas, ou seulement de façon partielle, dans les critères d'attribution des dispositifs d'Etat ou de la Région. Mi-juin, près de

100 demandes étaient parvenues au service économie. En parallèle, la Communauté d'Agglomération a participé au fonds de prêts des TPE "Région - Banque des Territoires" qui permet de répondre à un besoin de trésorerie à très court terme de ces entreprises.

Enfin, un travail a été mené en juin pour accompagner la reprise de l'activité touristique. L'office de tourisme s'est associé aux opérations promotionnelles menées par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'Agglomération va aussi bénéficier de 614 chèques vacances offerts aux touristes par Charentes Tourisme. Il s'agit d'une réduction de 100 € proposée au visiteur sur le prix de son séjour d'au moins trois nuits sur place. En local, un plan marketing est mis en œuvre par l'office de tourisme. Il se traduira par des actions de communication sur les réseaux sociaux, dans la presse et la radio.

3 questions à ...

Trois questions à Jean-Claude Classique, président de la Communauté d'Agglomération de Saintes



Comment s'est positionnée l'Agglomération pendant cette crise qui a touché les entreprises ?

A leurs côtés. Mais plutôt que de créer une énième cellule spéciale, nous avons choisi de nous positionner en appui de celles existantes. J'ai aussi souhaité que notre service économie prenne régulièrement des contacts avec les acteurs économiques pour appréhender les difficultés sur le terrain.

Quelles ont été les premières mesures pour aider les entreprises ?

Certaines mesures d'urgence comme par exemple la suspension de la redevance sur les ordures ménagères ou le report de la taxe de séjour. Puis nous avons travaillé sur un fonds de soutien exceptionnel pour les entreprises qui ne recevaient aucune aide, de façon à ce que l'ensemble des dispositifs publics touche le plus grand nombre.

Sur notre territoire, le tourisme joue un rôle important. Il est très impacté...

C'est pourquoi nous avons vite agi sur la taxe de séjour. Nous mobilisons désormais nos efforts pour relancer l'activité touristique, en lien avec nos partenaires. Nous avons voté une subvention exceptionnelle à l'office de tourisme et un plan de communication est déployé pour attirer les visiteurs des régions voisines.

PORTRAIT

A portrait of Karine Baudy, a woman with short grey hair, wearing a bright pink top and a necklace. She is smiling and looking slightly to the right. The background is a blurred outdoor setting with green foliage.

Karine Baudy

A portrait of Christophe Rossignol, a man with short grey hair and glasses, wearing an orange and dark blue V-neck shirt. He is smiling and looking towards the camera. The background is a blurred outdoor setting with green foliage. A purple graphic element with white diagonal lines is visible in the top right corner.

Christophe Rossignol

A portrait of Émilie Bonnevin, a young woman with dark hair pulled back, wearing a black and white patterned sleeveless top. She is smiling and looking towards the camera. The background is a blurred outdoor setting with green foliage.

Émilie Bonnevin

A portrait of Frédéric Grillet, an older man with white hair and a full white beard, wearing sunglasses and a blue polo shirt. He is smiling and looking towards the camera. The background is a blurred outdoor setting with green foliage and a red building.

Frédéric Grillet

A portrait of Jean-Sébastien Borde, a man with short dark hair and glasses, wearing a white polo shirt. He is smiling and looking towards the camera. The background is a blurred outdoor setting with green foliage.

Jean-Sébastien Borde

A portrait of Bertrand Gazeau, a man with short brown hair, wearing a grey jacket over a white shirt. He is smiling and looking towards the camera. The background is a blurred outdoor setting with green foliage.

Bertrand Gazeau

En première ligne

Ce n'est pas une mais six personnes que votre journal a choisi de mettre à l'honneur ce trimestre ! Hôtesse de caisse, soignant, conducteur de bus, producteur local, animatrice périscolaire ou ripeur : tous illustrent ces métiers en première ligne pendant le confinement. Ils nous racontent comment ils ont vécu ces deux mois inédits.

Christophe Rossignol chauffeur-ripeur

« La collecte des ordures ménagères a été assurée normalement. La seule différence est que nous commençons le matin en horaires décalés, toutes les trente minutes, pour que les équipes ne se croisent pas. J'ai bien aimé ce fonctionnement, qui a permis de casser la routine. Pendant tout le confinement, nous avons eu des dessins et des mots gentils sur les bacs de collecte. On a vraiment apprécié. On les a accrochés sur un tableau dans nos locaux ».

Frédéric Grillet conducteur de bus

« Mon activité a été réduite pendant le confinement, mais pas tant que ça. Je dirais d'environ un quart, car il a fallu remplacer les collègues qui ne pouvaient pas travailler en raison de leur situation médicale ou de celle de leur conjoint. J'avoue qu'au début c'était un peu stressant malgré les masques, la montée par l'arrière des passagers, l'absence de transaction financière à bord. J'enlevais systématiquement mes chaussures en rentrant chez moi ! ».

Jean-Sébastien Borde, néphrologue et président de la Commission médicale d'établissement du centre hospitalier de Saintonge

« La Covid a nécessité de réorganiser de manière très importante l'hôpital, en augmentant la capacité de réanimation de 12 à 22 lits, en créant un service de soins continus dans une aile d'hospitalisation, en structurant une unité Covid et en créant deux filières d'urgences géographiquement séparées. En tant que

président de la commission médicale d'établissement j'ai contribué à coordonner ces projets. Je suis néphrologue mais, comme d'autres praticiens, j'ai changé d'affectation pour m'occuper de l'unité Covid. En tant que soignants, nous avons eu le sentiment d'être confinés à l'hôpital mais être dans l'action a probablement rendu la période de confinement plus facile à vivre pour nous que pour nombre de nos concitoyens. Malgré tout, même pendant nos temps de repos, nos esprits restaient occupés par le virus ».

Bertrand Gazeau, producteur de pommes et gérant du Marché du Maine Allain

« La première semaine de confinement a été assez anxiogène pour les salariés. Il a fallu trouver des masques, mettre en place des mesures sanitaires, installer du matériel de séparation pour les rassurer. Avec la multiplication des repas pris à domicile par les familles, nous avons dû faire face à une forte augmentation de la demande, aussi bien du côté de nos partenaires revendeurs que des particuliers en vente directe. La période a été intense. D'autant qu'il a fallu adapter les horaires, mettre en place un système de commande avec un drive. J'ai embauché une personne pour s'en occuper. La logistique c'est un vrai métier ! On a beaucoup donné mais nous pouvons être fiers du travail accompli ».

Émilie Bonnevin, animatrice périscolaire

« Pendant le confinement nous avons assuré un accueil périscolaire à l'école maternelle de Corme-Royal pour les enfants du bassin ouest. D'abord ceux des soignants puis ceux dont les parents devaient travailler. Il a fallu s'habituer à tout désinfecter, à vérifier que les enfants se

lavent bien les mains. Les parents n'étant pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école, une sonnette a été installée pour que nous puissions venir chercher les enfants au portail. Je me suis posée pas mal de questions sur la manière dont on allait pouvoir s'organiser. Mais finalement, nous avons pris nos marques assez rapidement. Nous avons beaucoup échangé avec les enseignants et les parents ont été très compréhensifs ».

Karine Baudy, hôtesse de caisse

« Dès le lendemain de l'annonce du confinement, la direction nous a fourni des masques et des parois en plexiglass ont commencé à être installées. Pour remplacer les collègues qui ne pouvaient pas travailler à cause de leur santé fragile, des salariés des autres magasins du groupe nous ont rejoints. Il y a eu une vraie solidarité. Certains clients nous ont remerciés. Ils étaient reconnaissants. Personnellement je n'ai pas eu peur de venir au travail. Je vis plutôt bien cette période même si nous avons beaucoup plus de nettoyage à faire : les caisses, le terminal de paiement, les tapis roulants, les plexiglass. On est obligés aussi de rappeler les consignes de sécurité sanitaire aux clients ».

« Nos esprits
restaient occupés
par le virus. »

Jean-Sébastien Borde

Ferrocampus® : le projet sur les rails

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite ouvrir un Ferrocampus® à Saintes. C'est ce qu'Alain Rousset a confirmé le 31 janvier 2020 en signant un partenariat avec SNCF immobilier. Cette signature lance la phase de préfiguration d'un projet de long terme pour lequel le territoire devra se mobiliser.



Alain Rousset, président de la Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de Jean-Claude Classique lors de la signature du contrat de territoire.

En venant à Saintes formaliser un accord avec la SNCF, le président de la Nouvelle-Aquitaine a donné une accélération au Ferrocampus®. Le projet passe désormais du stade de l'idée à celui de la matérialisation.

L'INSPIRATION "AÉROCAMPUS®"

L'objectif ? Ouvrir sur le technicentre SNCF un grand campus dédié à la maintenance et aux technologies du ferroviaire, à l'image de ce que la Région a déjà fait à Latresnes avec l'Aérocampus®. « Là-bas, nous avons réussi à transformer un centre de formation de la Direction Générale de l'Armement sur le point de fermer en un campus aéronautique unique en Europe » indique le président de Nouvelle-Aquitaine. C'est ce modèle que la Région souhaite adapter au ferroviaire et implanter à Saintes. Il a été inscrit comme projet phare du contrat de territoire que l'Agglomération a signé avec la Région et les intercommunalités voisines.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA FILIÈRE

Le Ferrocampus® vise à créer un écosystème complet regroupant à la fois des activités de formation, de recherche et de transfert technologique. Pourquoi à Saintes ? Parce que la Saintonge dispose d'une culture cheminote historique et que son étoile ferroviaire offre un terrain de jeu grandeur nature pour mettre sur pied un centre d'expertise dans le domaine de la revitalisation des voies ferrées régionales. « Notre territoire a un passé cheminote qui coule dans ses veines. La restructuration du technicentre il y a deux ans a été une blessure qu'il faut désormais soigner en construisant l'avenir » rappelle ainsi Jean-Claude Classique.

UN PROJET DE LONG TERME À ACCOMPAGNER.

Le Ferrocampus® est un projet de long terme. Il doit constituer un lieu de for-

mation initiale, continue (de Bac+3 à Bac+5) et en alternance, pour répondre aux besoins des nouveaux métiers du ferroviaire. Ce sera aussi un lieu d'expérimentation. Il accueillera enfin des activités nouvelles, en particulier dans la maintenance des équipements roulants, grâce à des partenariats avec les industriels. 20 à 30 millions d'euros vont être investis par la Région sur 24 000 m² de foncier. Le projet « *aura des impacts multiples en termes de création d'emplois et de richesses pour ce territoire* » avance Alain Rousset. Face à ces retombées annoncées, c'est donc tout le territoire qui devra se mobiliser pour offrir les meilleures conditions d'accueil aux futurs étudiants.

« UN GRAND CAMPUS FERROVIAIRE À SAINTES »

Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Parole d'habitant



LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE, J'Y AI DROIT ?

Éléments de réponse

Oui. Si vous avez entre 18 et 30 ans, que souhaitez passer votre permis de conduire et que vous êtes prêt à donner un peu de votre temps pour une action bénévole, vous pouvez bénéficier de la bourse au permis proposée par l'Agglomération. Jusqu'à 80 % de votre permis peut alors être financé, sous réserve d'éligibilité.

Pour candidater, il faut remplir plusieurs conditions : habiter sur le territoire de l'Agglomération depuis au moins un an lors du dépôt du dossier, avoir une motivation personnelle ou professionnelle qui rend l'obtention du permis primordiale, et ne pas avoir déjà été titulaire d'un permis. Le dossier de candidature, renseigné en relation avec un référent de la Mission Locale de la Saintonge, est étudié en commission par des professionnels de l'Agglomération de Saintes, d'associations et de structures en lien avec des jeunes.

En cas d'avis favorable, vous vous engagez à vous

inscrire dans l'une des auto-écoles partenaires de l'opération et à réaliser un bénévolat dans les 6 mois. Car oui, particularité du dispositif : la bourse est versée en contrepartie d'un engagement citoyen de 40 à 50h dans une association ou une structure à vocation sociale ou humanitaire. Cette action, qui doit avoir lieu dans l'agglomération, peut prendre des formes diverses : accompagnement de publics en difficultés, bénévolat auprès des séniors, initiatives en faveur de la sécurité routière...

A noter que la bourse au permis de conduire de l'Agglomération vient en complémentarité des aides et prêts prévus au niveau national ou local (ex : aides du conseil général ou régional).

Plus d'infos sur :
aggllo-saintes.fr → **Nous connaître**
 → **Politique de la Ville**

On a testé
pour vous !



Chaque jour, l'Agglomération sert près de 4500 repas aux enfants des écoles. Qualité, équilibre nutritionnel et diversité sont les maîtres mots des menus proposés. Martin, testeur du trimestre, s'est invité en mars dans les cuisines de l'école de Fontcouverte.

IL A AIMÉ

Le repas intégral ! On est loin de l'image des cantines d'autrefois où l'on servait des barquettes industrielles. D'ailleurs, il suffit de regarder les assiettes vides des enfants pour s'apercevoir qu'ici, on mange bien ! La démarche d'achat de produit locaux et de sensibilisation au gaspillage est aussi très appréciable.

IL A MOINS AIMÉ

La sonorisation de la cantine peut-être ? J'avais oublié qu'une salle remplie d'enfants pouvait être bruyante ! Blague à part, je n'ai pas de critique particulière... En tant que père, je suis rassuré de voir que mes enfants mangent du fait-maison à l'école.

LA RESTAURATION SCOLAIRE



Vous souhaitez devenir testeur
Envoyez votre candidature sur
onatetestepourvous@aggllo-saintes.fr

Prochain test :
Le service de location de vélo de l'Agglomération

Infos :
aggllo-saintes.fr → L'aggllo au quotidien →
 Enfance et famille → Restauration scolaire

AGGLOMÉRATION

Une énergie 100% locale et renouvelable



La Communauté d'Agglomération et plusieurs de ses communes membres ont travaillé ensemble pour acheter une énergie 100% renouvelable et régionale, destinée à alimenter leurs équipements publics.



Edouard Pardoux, conseiller en énergie partagé et Sarah Clamens, chargée de mission TEPOS, à la halte-garderie "A Petit Pas" alimentée en énergie verte.

Réunies dans un groupement d'achat, l'Agglomération et 7 communes du territoire ont signé en octobre 2019 un marché avec l'entreprise Enercoop. Objectif : faire le choix d'un modèle énergétique responsable en fournissant les bâtiments communaux en électricité 100% verte.

Enercoop est une "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" qui produit une électricité renouvelable et en garantit l'origine grâce à 10 coopératives installées dans la région. Elle dispose de 242 sites de production en France, parmi lesquelles figurent plus de 200 centrales photovoltaïques et hydrauliques. « Il s'agit d'un modèle unique en France,

plus transparent et coopératif » précise Sarah Clamens, chargée de mission Climat-Energie à la Communauté d'Agglomération.

30 BÂTIMENTS APPROVISIONNÉS EN ENERGIE VERTE

Depuis décembre 2019, les 3 crèches et la halte-garderie de l'Agglomération fonctionnent avec l'électricité fournie par Enercoop. La société alimente également les écoles de Corme-Royal, Ecurat, Le Douhet, Vénérand et Saintes ainsi que les mairies de Villars-les-Bois et Bussac-Sur-Charente. Au total, ce sont 30 bâtiments publics dans l'agglomération qui profitent de cette énergie renouvelable.

L'action s'inscrit dans le programme "Territoire à Energie Positive" de la Communauté d'Agglomération de Saintes. « Nous devons utiliser tous les moyens à notre disposition pour agir en faveur de la transition énergétique et de l'environnement, la commande publique en est un. En intégrant un lot spécifique d'énergie renouvelable dans le marché, nous franchissons une étape supplémentaire » indique Edouard Pardoux, conseiller en énergie partagé. La démarche permet non seulement aux bâtiments publics de disposer d'une électricité verte et dont la traçabilité est assurée mais contribue aussi au développement de la filière en Nouvelle-Aquitaine.

OBJECTIF : FAIRE LE CHOIX D'UN MODÈLE ÉNERGÉTIQUE RESPONSABLE

AGGLOMÉRATION

Covid-19 : merci pour vos messages !



Vous avez été nombreux à laisser des messages de remerciement à la trentaine d'agents de collecte de l'Agglomération mobilisés pendant le confinement. Merci pour ces petites attentions. En voici quelques exemples.



Messieurs,
Nous sommes soignants tous les deux, et nous tenons à vous remercier comme pour bien d'autres métiers héroïques, pour votre courage et dévouement pour préserver notre planète.
Ce n'est pas juste aujourd'hui que nous vous témoignons notre gratitude, mais, tous les jours de l'année !!!
C'est pour cela qu'aujourd'hui nous vous disons :
« Un grand MERCI »
Nos enfants ont tenu à vous rendre hommage avec leurs petites dessins et porte bonheur. Prenez soin de vous et de votre famille. Bélie, Laurent, Louis, Tom, Rose.



APPEL A
PROJET
2020

Entrepreneurs
de l'ESS
Faites connaître
votre projet !



*Créer
Innover*

Candidatez jusqu'au 15 octobre 2020 à l'appel à projet sur
www.agglo-saintes.fr > Economie Sociale et Solidaire